

Vézac



Remerciements

Nous remercions les commerçants et artisans situés sur la commune, de leur aimable participation à la publication de ce bulletin, qui a été imprimé à 650 exemplaires et distribué dans tous les foyers Vézacois.

CUISINES MOREL Créations

LA CUISINE LE BAIN LE RANGEMENT



Étude gratuite sur RDV 38 av. de la République AURILLAC
Tél. 07 82 07 55 24 www.cuisines-morel.com

ELECTRICITE GENERALE
BENECH Eric
Installation neuf et rénovation
Chauffage - Dépannage - Motorisation

11 rue des Puy - 15130 VÉZAC
06.86.83.05.99 - 04.71.62.42.42
benech.eric@orange.fr

04 71 43 38 61

Utile
Vézac

Presse - Dépôt de pain - Gaz - Produits régionaux
Centre Commercial Les Terrons - 15130 VEZAC



Le Salon
Homme, Femme, Enfant

Vezac 0471432044

COUVERTURE - ZINGUERIE

SARL FARTO

18 allée de la Grille - 15130 Vézac
04.71.62.46.66 - 06.86.37.17.19

SARL GARAGE BLANC ELAN



- Mécanique Générale
- Tolerie
- Peinture

AQUARAMA
GARAGE PISTON

Station de lavage et carburant 24h / 24h
Louradou 15130 VEZAC
04 71 62 42 06
E-mail : garageblanc.vezac@orange.fr



HELENE COUTURE

Couture, retouches

Hélène MATOS FERREIRA
25 rue du Mas
15130 VEZAC
06.48.28.33.43

OLIVIER DÉCORATION Olivier JUDE

Peinture - Décoration - Revêtement de sol
Ravalement de Façade

8, rue du Roucan - 15130 VÉZAC
Tél. : **04 71 62 42 19** - Port. : **06 81 44 03 99**



Mille Part Ailleurs... Bar Tabac Restaurant

04.71.47.46.14 - Zone commerciale - VEZAC



Lamouroux
MACONNERIE

Mr LAMOUREUX
Louradou - 15130 Vézac
Port.: 06 87 23 62 76

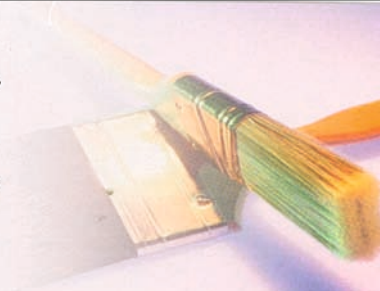
ZINGUERIE - COUVERTURE



e.u.r.l. **CANTAL TOITURE**
au service du particulier

Alexandre CARTEAU
Rue des Frères Lumière Z.I. de Sistrières 15130 ARPAJON/CERE
15130 ARPAJON/CERE - cantaltoiture@bbox.fr - Port. 06 42 40 12 61

BOS YVES
Peintures, Papiers peints,
Revêtements sols et murs,
Parquets flottants.



11 Hameau de Montanhac
15130 VEZAC
04.71.64.17.71
06.31.96.22.90



Groupama
CAISSE LOCALE VÉZAC

Président : Laurent LOURS - 04.71.62.41.56
Secrétariat : Agence Arpajon 04.71.63.43.06



Tous Transports Assis
Médical et Valide
Toutes Prestations

Toutes Distances - Petits Colis
Communes de rattachement :
Yolet, Labrousse et Vézac

15130 VÉZAC **04 71 62 42 76**

Vente Cantal à la Ferme
Famille LOURS
GAEC de l'allée de l'Espinet
15130 Vézac - Tél.: 04.71.62.41.56

Les Serres du Goueyre
Horticulture



Production Locale - Vente au Détail

Plantes à Massif - Géraniums
Plants de Légumes - Chrysanthèmes - Pépinière

Le Goueyre - 15130 VÉZAC - 04 71 62 96 02

Garage Lavergne
Agence **motrio**



11, Hameau de Louradou
15130 Vézac - 04.71.62.43.65 **motrio**

GAEC DE VEZAC
Runhac 15130 VEZAC

Vente de fromage



Gardes Pascal 06.47.91.82.42.
Bornes Yannick 06.66.26.71.04.
Gardes Stéphanie 06.61.21.67.30.
gardes-pascal@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Mairie :

1, place Alfred CHARDON - 15130 VEZAC
Tél.: 04.71.62.40.09
fax : 04.71.62.42.67
Email : mairie.vezac@wanadoo.fr
Site internet : www.vezac.fr

Jours et heures d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
Les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30
Bureau fermé le mardi après-midi

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS :

sur rendez-vous.

CONSEIL MUNICIPAL :

Maire : M. Jean-Luc LENTIER

Adjoints : Mmes MM. Stéphanie GARDES, Jean-Claude TERRISSE, Jacqueline GASNAULT, Gilbert DAUDE

Conseillers : Mmes MM. Jean BOUNIOL, Michel CONDAMINE, Philippe ZENON, Patrick LOURS, Laurent LAVERRIERE, Isabelle CHATEAU, Isabelle BASSET, Stéphanie DELORME, Christelle CHASTEL, Céline DELSOUC-GABEN.

PACS :

En mairie du lieu de domicile

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité en cours de validité pour les 2 partenaires,
- Copie d'acte de naissance des 2 partenaires,
- Justificatif de domicile de - de 3 mois.

A récupérer en Mairie ou à télécharger sur internet :

- Déclaration de PACS,
- Convention de PACS,
- Attestation de non lien de parenté,
- Attestation de résidence principale commune.

Prendre r.d.v. auprès de la mairie pour fixer la date du PACS.

RECENSEMENT MILITAIRE A PARTIR DE 16 ANS :

Le recensement (garçon et fille) doit avoir lieu en mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Pièces à fournir :

- Livret de famille,
- Pièce d'identité.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune doivent se rendre en mairie munies de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de - de 3 mois.

MEDIATHEQUE ET AGENCE POSTALE

Ouverture du lundi au vendredi de 9H à 12H.

Vous pouvez non seulement effectuer vos opérations postales (le courrier part tous les jours à 12H), mais aussi faire les photocopies ou emprunter des ouvrages (BD, romans, policiers...) ou DVD à la médiathèque. La consultation du site www.culture.cantal.fr est possible, depuis chez vous pour favoriser vos réservations en ligne.

Les prêts de livres et vidéos sont entièrement gratuits et ouverts à tous, sans délais stricts.

Une tablette tactile vous donne accès à différents sites (mairie, poste, sécurité sociale, pôle emploi, paiement contraventions...)

5 rue Pierre Marty (à côté de la cantine scolaire)

TEL: 04 71 62 40 00

ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES	
20 Avril	Titouan Henri Pierre BARBE – 14 rue des Vayssières
06 Mai	Cléa Justine DELRIEU – 2 allée de Rouquette
18 Mai	Léandro Raphael MATOS – 14 rue du Mas
24 Juin	Naël FRAISSIGNE – 1 allée de Rouquette
04 Juillet	Eliott JACQUES – 3 allée de Bellevue
19 Juillet	Izia Juliette DELPHIN – 12 montée du Tillit
16 Novembre	Antoine Dominique Claude LACÔTE – 2 les Gardettes
MARIAGES	
05 Août	Lydie FROQUIERE & Vincent MAYADE – domiciliés 19 route d'Aurillac
PACS	
1 décembre	Emilie CROS & Florent CHAUSSY – domiciliés 18 chemin du Coualiou
1 décembre	Estelle BOS & Pascal BASSIER - domiciliés 17 route d'Aurillac
DECES	
30 Décembre 16	Marie-Thérèse MESTRIES épouse DELFOUR, domiciliée 15 hameau de Louradou
24 Janvier	Jeanne Germaine MEYNIEL veuve CALDEYROUX, domiciliée place de l'Eglise
26 Janvier	Firmin Alfred Albert BOUNIOL, domicilié 7 route de Runhac
17 Mars	Simone Marinette LAVAUUR épouse DENEBOUDE, domiciliée 12 montée des Pendants
04 Juin	Marie Victoire VERDIER veuve LARROUSSINIE, domiciliée 6 rue Augustin CHAUVET
12 Juin	Antoine Barthélémy COURCHINOX, domicilié 26 rue Augustin CHAUVET
22 Juillet	Nelly BOURLIOUX épouse DURAND, domiciliée 5 chemin du Prince
31 Juillet	Francis Joseph Marie ROULIER, domicilié 7 place Alfred CHARDON
25 Août	Yvonne Maria Bernadette BOS, domiciliée 3 rue Augustin CHAUVET
25 Octobre	Odette Marie Rose MARMONTEIL épouse DELPUECH, domiciliée 5 rue Saint-Roch
11 Novembre	Louis Lucien LARROUSSINIE, domicilié 6 rue Augustin CHAUVET
28 Novembre	Jean-Marc Armand DIEU, domicilié 7 chemin du Caliastroux
14 Décembre	Elisa GLADINE épouse FALIERES, domiciliée 34 rue Augustin CHAUVET
16 Décembre	Mariza HRZINA veuve DELFOUR, domiciliée 8 rue des Terrons



ADRESSES UTILES

CABA : 04.71.46.86.30.

Email : contact@caba.fr

SERVICES TECHNIQUES CABA :

04.71.46.48.50

(Dépannage eau, assainissement)

04.71.46.48.60 (Astreinte)

POLE EMPLOI :

9 avenue commandant Monraisse -
15000 Aurillac : **3949**

www.pole-emploi.fr

A.C.A.R.T. Association Cantalienne

Aide à la Remise au travail et
repas à domicile : 14, avenue des
Prades - 15000 AURILLAC

04.71.48.22.69

www.capgeris.com

A.D.M.R. : Aide à domicile en

Milieu Rural : 8, rue de la Gare -
15000 AURILLAC **04.71.48.66.40**

www.admr.org

A.S.E.D. Cantal

A.D.A.V.E.M.I.C. : Aide à Domicile

Personnes Agées et Malades :

30, Avenue Milhaud - Aurillac

04.71.48.42.46

www.asedcantal.com

C.L.I.C. Centre Local d'Information
et de Coordination :

5, rue Eloy Chapsal - Aurillac

04.71.62.88.95

**CENTRE SOCIAL
D'ARPAJON-SUR-CÈRE :**

15, avenue du Général Leclerc

Arpajon-Sur-Cère **04.71.64.55.33**

www.centresocial-arpajon.com

RELAIS PETITE ENFANCE

service du Centre Social d'Arpajon,
situé dans les locaux de la MAM et
ouvert :

- lundi de 9h30 à 11h30 (halte jeux)

- jeudi 14h30 à 17h30 (permanence)

délocalisée et halte jeux)

04.71.64.55.33

www.centresocial-arpajon.com

**AGENCE POSTALE /
MEDIATHEQUE :**

5 rue Pierre MARTY

Ouvert du lundi au vendredi

(Agence Postale/Médiathèque)

De 9 h à 12 h 00

04.71.62.40.00

STABUS TRANSPORTS :

04.71.48.53.00

www.stabus.fr



LE MOT DU MAIRE

L'année 2017 a été une année importante sur le plan électoral pour notre pays. Les élections présidentielles et législatives ont abouti à la mise en place d'un nouveau paysage politique.

Au-delà de tout positionnement partisan et dans le respect de la vie démocratique, nous ne pouvons que souhaiter la réussite à ces nouvelles équipes, afin que notre nation reste dans le peloton de tête mondial. Dans le même esprit, je n'oublierai pas de saluer la nomination de Jacques MEZARD à la fonction de Ministre de la Cohésion des Territoires, son travail et les résultats obtenus en tant que Sénateur et Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac méritent le plus grand respect et mes plus vifs remerciements. Pour l'avenir et aussi notre avenir « local », je souhaite également succès et réussite au nouveau Président de la CABA, Michel ROUSSY, Maire d'Arpajon/Cère.

Dans notre monde moderne, nous sommes un très grand nombre à trouver que le temps passe trop vite. Il en va de même à notre niveau communal, face aux nombreuses démarches, rencontres, élaboration de dossiers, obligations administratives pour conduire un projet jusqu'à son terme.

Rassurez-vous cependant, notre détermination reste entière et après deux ans de travail de l'équipe municipale, je peux vous assurer que **l'année 2018 sera celle de la concrétisation de plusieurs projets importants pour notre Commune et son développement futur.**

1. La Cité des Aînés :

Ce projet vous a été proposé lors de la campagne des dernières élections municipales. Nous vous avons tenus informés de son avancement dans les précédents bulletins municipaux. Cette fois il devient réalité, le permis de construire a été obtenu à l'automne dernier. Les travaux de voirie et réseaux sont en cours. La construction de 12 pavillons débutera dès le début du printemps de cette année ; La réalisation des 18 logements prévus initialement en 3 tranches de 6, se fera en 2 tranches : 1 fois 12 logements et 1 fois 6 logements, vu le succès rencontré et le nombre de demandes déjà reçues en Mairie. J'adresse ici mes remerciements à la société Polygone pour sa réactivité, la livraison des logements est prévue au milieu de l'année prochaine (le coût de l'investissement de la 1ère tranche est de 1,2 millions d'euros).

2. Le Foyer de vie :

Il sera voisin de la Cité des Aînés et du lotissement des Terrons, sa construction débutera également au printemps 2018. Ce foyer accueillera 40 résidents à l'automne 2019 (deux pages de présentation lui seront réservées dans ce bulletin).

Cette structure importante (4 millions d'euros d'investissement) est déjà avant sa réalisation un élément important d'attractivité pour notre Commune.

Indépendamment de ces 2 dossiers très importants, les investissements se sont poursuivis en 2017.

- C'est ainsi que **la 4ème et dernière classe de l'école primaire a été remise à neuf par nos techniciens municipaux** (hormis la dalle béton par l'entreprise Lamouroux). J'ai toujours affirmé que l'école est une priorité pour l'équipe municipale. En 3 ans l'école primaire a été entièrement rénovée et équipée d'un bloc sanitaire moderne.
- Pour l'avenir, **une extension de l'offre commerciale** (boucherie/charcuterie et boulangerie/pâtisserie dans un premier temps) et la réalisation de logements est en cours d'étude, nous en reparlerons prochainement. Vous découvrirez les autres travaux réalisés dans ce bulletin.

L'année 2017 a également été marquée par de nombreux évènements associatifs, ils vous sont présentés par la suite. L'occasion m'est ici donnée de **remercier chacune et chacun qui donne de son temps pour proposer activités, loisirs et plaisirs aux vézaçois.**

Un très grand nombre de ce monde associatif s'est uni à nouveau cette année pour organiser les **chemins de Via Santé** le 23 septembre dernier, même la météo radieuse a été de la partie. Pour cette 2ème édition, la population vézaçoise a répondu très nombreuse à cette manifestation solidaire, un grand merci à tous, organisateurs et participants.

Avant de terminer mon propos, je tiens à évoquer **l'engagement du personnel de l'ensemble des services municipaux**. Cette année encore, ils ont fait preuve de disponibilité et de conscience professionnelle. En effet, plusieurs d'entre eux ont eu des soucis de santé et leurs collègues ont toujours répondu présents. Je profite de ces quelques lignes pour vous informer de 2 départs : Mme Nadine VIVION qui ne pouvait plus assurer ses fonctions à la cantine scolaire suite à un problème de santé, je la remercie pour le travail accompli et lui souhaite bonne chance pour le futur. Le second départ est celui de Mme Monique POIGNET qui a fait valoir ses droits à la retraite. Un grand merci Monique pour ton dévouement, bonne et heureuse retraite.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une bonne et heureuse année 2018.

Bien cordialement,
Le Maire,
Jean-Luc LENTIER



Plantation de l'arbre de la laïcité avec les élèves de l'école



LE VEZAC DE DEMAIN

La cité des aînés
La maison commune multi-services



L'espace commercial et les logements
1ère tranche (2019) : boulangerie/pâtisserie - boucherie
6 logements (2T2 / 3T3 / 1T4)



Le foyer de vie de Louradou



ASSOCIATION ACAP OLMET - COMMUNE DE VEZAC UNE AMBITION PARTAGÉE

L'association ACAP (ex Association d'Olmet) ouvrira en septembre 2019 **un foyer de vie de 40 places pour personne en situation de handicap psychique**. Ce nouvel établissement s'inscrit dans la logique de parcours au sein de notre association et répond à une demande du Conseil Départemental du CANTAL. L'orientation vers un foyer de vie concerne des personnes ne pouvant momentanément ou durablement travailler, ni vivre sans aide. Cet établissement favorise **l'intégration sociale avec un accompagnement en adéquation aux diverses problématiques individuelles**.

1. Une philosophie qui a déterminé une implantation

L'association œuvre et a posé comme postulat de poursuivre l'intégration des personnes dans la "cité". A cet effet, elle a recherché la proximité avec Aurillac, chef-lieu du département où l'ensemble des services, qu'il soit économique, culturel, ludique, médical, logistique, sont existants et facilement utilisables.

La commune de Vézac permet, au regard de sa proximité avec Aurillac par les transports existants et la distance, de répondre à notre attente. Elle a en plus, lors du premier contact, présenté un projet ambitieux d'intégration intergénérationnel et social qui a séduit l'association puisque renforçant nos critères de recherche. Enfin, l'implantation en centre-ville et proche des commerces, du pôle médical et des transports, a fini de nous convaincre du bien-fondé de cette localisation à VEZAC.



2. Un projet architectural

Ce projet architectural a été conçu pour diminuer l'impact du collectif sur la personne et pour construire une identité d'accompagnement en fonction des problématiques des personnes et des objectifs individuels.

Nous trouvons 3 lieux d'hébergement avec des chambres de 25 m² avec toutes les commodités individuelles, un salon et un coin repas par bâtiment.

L'un de ces bâtiments comporte 6 studios de 30m² (avec cuisine intégrée) permettant aux personnes de vivre en plus grande autonomie tout en disposant d'un cadre sécurisant et d'un accompagnement de proximité.

Ces trois bâtiments sont reliés à un îlot central où nous retrouvons des bureaux administratifs, médicaux et des pièces dédiées à des activités en interne dont une pièce de balnéothérapie.

Enfin la dernière aile près du parking est dédiée à la logistique de l'établissement.

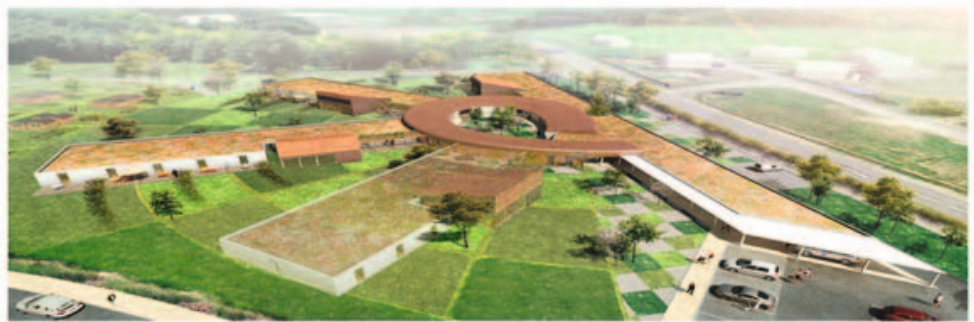


Les studios et chambres

Dotées de lavabo, Wc et douche ainsi que des équipements de communication et d'information, les chambres et studios offrent un espace de vie important pour chaque personne. Chaque chambre donne sur un espace extérieur.

Une vue en perspective

Le foyer de vie s'intègre de façon harmonieuse dans le cadre existant par sa faible hauteur de bâtiment.



3. Un projet institutionnel et un projet d'intégration sociale

Philosophiquement orienté pour une ouverture des établissements vers l'extérieur, l'implantation de l'établissement en a été la première réponse.

Le projet d'établissement s'appuie sur la notion d'accompagnement global où une équipe pluridisciplinaire a été pensée, sera formée et construite pour accompagner dans ses différentes dimensions la personne, en ayant chacun un rôle selon sa fonction et où le fonctionnement sera centré vers la personne, tout cela dans un souci de bienveillance.

Notre fonctionnement vise une approche par unité afin d'accompagner au plus près les personnes et de permettre une réponse adaptée.

Les maîtres mots de notre projet: ouverture, intégration, autonomie, participation, bien-être.

4. Des synergies avec la commune et les habitants de VEZAC

Dans la continuité de l'idée d'intégration à VEZAC, des synergies sont en cours de construction avec la mairie et ses habitants comme la fourniture des repas par la commune en liaison chaude, la présence verte pour la cité des "Aînés" pourrait être assurée durant la nuit par les personnes assurant la sécurité de l'établissement, l'utilisation de salles aussi bien de la commune que de l'établissement, par des activités réalisées en commun avec des associations.

FINANCES BUDGET PRIMITIF 2017

SECTION D'INVESTISSEMENT

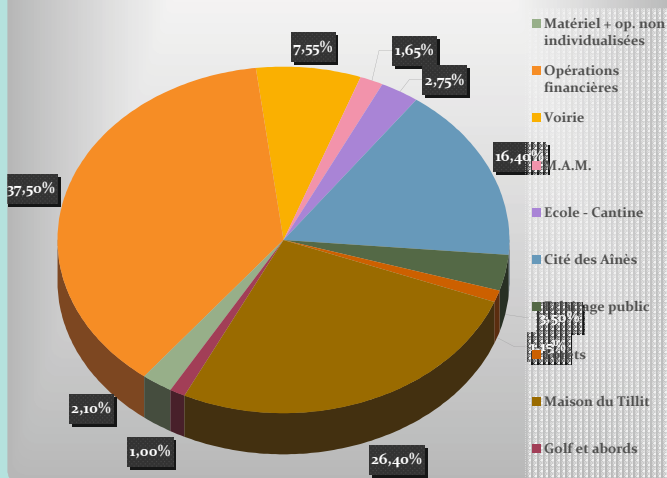
DEPENSES : 549 008 euros

Matériel + op. non individualisées	11 730	2,10%
Opérations financières	205 918	37,50%
Voirie	41 600	7,55%
M.A.M.	9 260	1,65%
Ecole - Cantine	15 000	2,75%
Cité des Aînés	90 000	16,40%
Eclairage public	19 100	3,50%
Forêts	6 000	1,15%
Maison du Tillit	145 000	26,40%
Golf et abords	5 400	1,00%

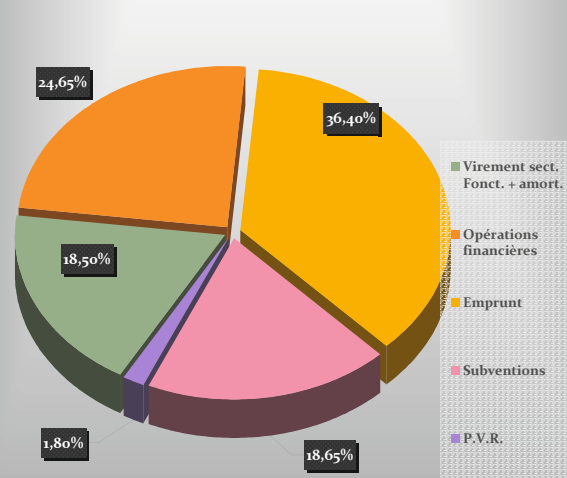
RECETTES : 549 008 euros

Virement sect. Fonct. + amort.	101 400	18,50%
Opérations financières	135 308	24,65%
Emprunt	200 000	36,40%
Subventions	102 300	18,65%
P.V.R.	10 000	1,80%

DEPENSES : 549 008 euros



RECETTES : 549 008 euros



SECTION DE FONCTIONNEMENT

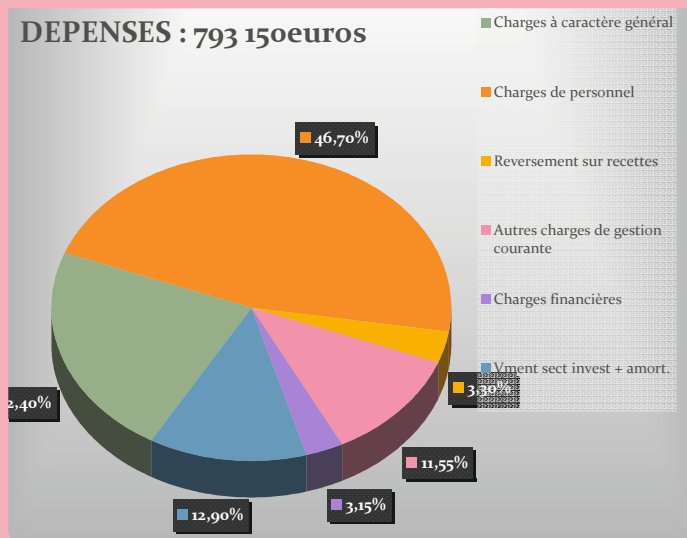
Dépenses: 793 150 euros

Charges à caractère général	177 750	22,40%
Charges de personnel	370 800	46,70%
Reversement sur recettes	26 500	3,30%
Autres charges de gestion courante	91 700	11,55%
Charges financières	25 000	3,15%
Virement sect invest + amort.	101 400	12,90%

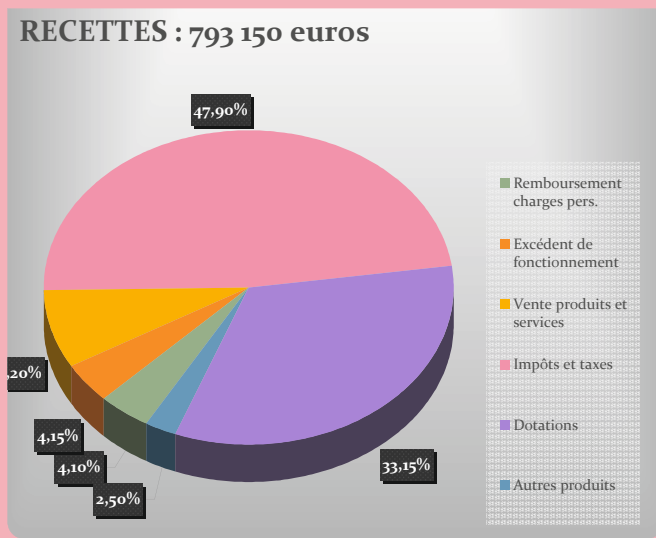
Recettes : 793 150 euros

Remboursement charges pers.	32 400	4,10%
Excédent de fonctionnement	32 925	4,15%
Vente produits et services	64 800	8,20%
Impôts et taxes	380 000	47,90%
Dotations	263 025	33,15%
Autres produits	20 000	2,50%

DEPENSES : 793 150 euros



RECETTES : 793 150 euros



REVISIONS TARIFAIRES 2018

CANTINE SCOLAIRE		
	Tarif A (Enfants)	2.85 €/repas
	Tarif B (Adultes)	5.90 €/repas
(Réservé aux employés municipaux, aux enseignants et employés d'association communale).		
GARDERIE		
	Tarif A Matin	6.75 €/mois
	Midi	1.50 €/mois
	Tarif B Soir	11.20 €/mois
LOCATION SALLE POLYVALENTE <i>inchangé</i>		
MANIFESTATIONS	COMMUNE	EXTERIEUR
Concours de belote, quine	35 €	190 €
Assemblée générale ou réunion	Gratuit 1 par an	160 €
Arbre de Noël	35 €	210 €/jour - 360 €/ 2 j.
Buffet campagnard, repas	150 €	400 €
Apéritif	90 €	230 €
Exposition, cinéma	40 € + 15 €/j. au-delà de 4 jours	120 € + 30 €/j. au-delà de 4 jours
Manifestations à but lucratif ou activités commerciales	400€	600 €
Associations communales : 4 locations gratuites/an (sauf nettoyage). Gratuit en semaine (du lundi au jeudi)	35 €	
Nettoyage salle polyvalente :		83€
Chèque caution :	1000 €	1000 €
CIMETIERE <i>inchangé</i>		
Concession cinquantenaire renouvelable		48 € le m ²
Case columbarium trentenaire renouvelable		335 €
Dispersion des cendres :		59 €
TARIF HORAIRE : TRAVAUX POUR LE COMPTE DE PARTICULIERS <i>inchangé</i>		
Tarif horaire de main d'œuvre concernant des travaux réalisés par le personnel communal pour le compte de particuliers . Ces prestations pour le compte de tiers ne seront exécutées qu'en cas d'urgence et sur demande exceptionnelle.		45 €
Tarif horaire d'intervention personnel communal et matériel mécanisé pour déneigement		65 €
TRANSPORT		
TRANSPORT SCOLAIRE	12.50 €/mois et par enfant	
TRANSPORT CENTRE SOCIAL	25 €/ semestre et par enfant (facturé en 2 fois) <i>inchangé</i>	
LOCATION CHAPITEAU		
Associations communales	5 prêts gratuits par an (90 € au-delà)	50€ Forfait montage si réalisé par la commune
Particuliers Commune	130 € (location uniquement sur le territoire de la Commune. Caution : 200€)	
PUBLICITE POUR LE BULLETIN MUNICIPAL <i>inchangé</i>		
pavé 90 x 40 mm		42 €
pavé 90 x 85 mm		68 €
pavé 190 x 40 mm		68 €
pavé 190 x 85 mm		110 €
dernière page de couverture (190 x 85) mm		160 €
page entière		300 €



TRAVAUX

Durant l'année écoulée, il a été réalisé de multiples travaux en divers points de la commune, nous citerons les plus importants :

Travaux par les entreprises :

- Dans le cadre de la réfection d'une salle de classe, la dalle béton a été réalisée par l'Entreprise de maçonnerie LAMOUROUX.
- Aménagement de la plateforme autour du four à pain communal, chemin de Montredon et travaux d'accès aux parcelles constructibles par l'entreprise CANTUEL.
- Elargissement de la voie de Rouziers sur 100 mètres réalisée par l'entreprise CANTUEL.
- Début des travaux de voirie et réseaux pour les Terrons III (Foyer de vie, cité des Aînés, vente de 8 parcelles constructibles) par l'entreprise EUROVIA.
- Fouilles archéologiques pas la société INDRAP pour l'aménagement des Terrons III.

Travaux par les agents communaux :

- Réfection des têtes d'aqueducs sur la voie de Rouziers.
- Fabrication et pose d'une rambarde de sécurité pour l'accès à l'école du haut.
- Travaux eaux pluviales : pose de bordures et de caniveaux place du 19 mars 1962, face au local du golf.
- Rénovation complète d'une salle de classe.
- Pose des illuminations de Noël.
- Abattage d'un arbre dangereux allée des Tilleuls.
- Remplacement d'un regard d'eau à la salle polyvalente.

Outre les travaux d'entretien courants (bâtiments, chemins, élagages, cimetière, fossés, déneigement, aide aux associations (montage, démontage des châpiteaux, tables, etc...), cet été un énorme travail de tonte due à une météo favorable a nécessité un temps d'activité bien supérieur aux années passées.

Remercions nos employés municipaux pour leur dévouement, leur efficacité et leur polyvalence.



Fabrication et pose d'une rambarde de sécurité pour l'accès à l'école du haut



Pose de bordures et de caniveaux place du 19 mars 1962



Aménagement de la plateforme autour du four à pain communal



VIE MUNICIPALE

Départ de Monique

Une nouvelle vie commence pour Monique Poignet, après avoir passé 15 années à la commune. Elle aura assuré, toujours avec bonne humeur, sourire et dynamisme, l'entretien des locaux de la commune, la cantine, la garderie, les TAP à l'école. Elle a aussi permis à la collectivité de faire face au quotidien prévisible mais aussi à l'imprévu qui s'invite quand on ne l'attend pas !

Son départ a été fêté à l'occasion du repas de fin d'année par les élus et le personnel.

Nous lui souhaitons une bonne continuation et une bonne retraite proche de sa famille.

Des changements dans les effectifs de l'école

- A la suite du départ à la retraite de Mme Monique Poignet des heures ont été attribuées à Mme Joëlle Bos pour la garderie et le service de la cantine.
- Mme Geneviève Delorme assure la surveillance de la cours des petits à 12 h nous la remercions pour son dévouement.
- Suite au départ de Mme Nadine Vivion à la cantine, Mr **Thierry Clermont** assure la fonction de cuisinier depuis la rentrée de septembre. Ce sont entre 75 et 100 repas qui sont préparés chaque jour.

Comme le temps scolaire, le temps de cantine a une valeur pédagogique et éducative, les enfants doivent pouvoir progresser dans leur autonomie, dans la pratique de la vie en société, dans l'éducation au goût. Le cuisinier et l'équipe de service contribuent à ces apprentissages.

Enfin nous remercions tout le personnel de l'école qui doit s'adapter chaque année à une réorganisation des horaires et du travail, ainsi qu'à tout moment pour remplacer des collègues ceci afin de satisfaire au fonctionnement de nos services.

TRANSPORTS PERI-URBAINS CABA

Dans le cadre de la restructuration du réseau de transport de la CABA, l'offre a été améliorée et pour ce qui nous concerne, les lignes périurbaines ont été adaptées aux besoins actuels de tous les usagers.

Les bus ou transport à la demande (TAD) sont utilisables par tout public et nous rappelons que certains employeurs participent financièrement à l'abonnement.

Pour plus de renseignements et fiches horaires : stabus.fr ou 04.71.48.53.00.



ECOLE DE VEZAC

Nous avons cette année 110 élèves inscrits et présents à l'école. Les effectifs sont constants. L'inspection de l'Education Nationale a octroyé pour cette année un demi poste supplémentaire. C'est Madame Mazurkiewicz qui interviendra auprès des CE2 et CM1 les lundis et mardis.

Classe des Petites Sections :
Mme Bessières, aidée de Mme Rodes.
Il y a dans la classe 16 élèves.
En janvier, les TPS feront leur rentrée.

Classe des MS/GS : M. Devémy et Melle Irlle, aidés de Mme Nuq.
Il y a dans la classe 22 élèves (12 MS et 10 GS).

Classe des CP : Mme Laporte.
Il y a 17 élèves dans la classe.

Classe des CE1/CE2 : Mme Merle.
Il y a 26 élèves dans la classe (13 CE1 et 13 CE2).

Classe des CM1/CM2 : Mme Gidaszewski.
Il y a 28 élèves dans la classe (15 CM1 et 13 CM2).

- **Les projets :**

Deux projets verront le jour dans les classes :

- Un projet jeux coopératifs avec les élèves de CE.
- Un projet concernant les sens avec les maternelles.

- **Les parents d'élèves élus :**

Les parents suivants ont été élus
Représentants des parents d'élèves :

Mme FRESQUET-BESOMBES
Christine

Mme RONGIER Valérie

Mme HOSPITAL Amélie

M. FERREIRA Gabriel

Mme CHWALEK-TOURAILLE
Florence

M. VALEX Gérard

Mme MARTY Stéphanie

- **Les travaux de l'été :**

La quatrième classe de l'école élémentaire a été entièrement rénovée.

- **Les vacances :**

- **Vacances d'hiver :**

Fin de la classe : vendredi 9 février 2018.

Reprise de la classe : lundi 26 février 2018.

- **Vacances de printemps :**

Fin de la classe : vendredi 6 avril 2018.

Reprise de la classe : lundi 23 avril 2018.

- **Vacances d'été :**

A partir du vendredi 6 juillet 2018.

- **Les inscriptions :**

Les parents doivent se présenter à la mairie avec le livret de famille. Une fois que l'inscription en mairie est faite, ils doivent venir à l'école pour l'admission avec le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille et la feuille d'inscription donnée par la mairie.

Le directeur,
Xavier DEVEMY



CCAS

Rétrospectives 2017 :

Le traditionnel repas a eu lieu le 15 janvier 2017 à la salle polyvalente. Le menu élaboré et servi par l'équipe du « Nulle part ailleurs » a été apprécié de tous. Comme chaque année, cette belle journée s'est terminée par une animation musicale où chacune et chacun a pu se laisser aller à quelques pas de danse.

Les colis pour les aînés de + de 80 ans ont été distribués par les membres de C.C.A.S. Cette année nous avons eu le plaisir de travailler avec Christophe et Elisabeth Justin (Utile) pour la confection des colis. La distribution reste toujours un moment de partage enrichissant.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. a décidé de mettre en place une ligne budgétaire afin de pouvoir aider les personnes qui souhaiteraient participer aux sorties organisées par Mmes Kuras et Lassale (Main dans la main, voir descriptif de l'entreprise p24/25).

Pour une prestation de 25 € (prix de la sortie), le C.C.A.S. participera à hauteur de 15€ pour 4 sorties sur l'année pour 6 personnes maximum. Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de monter un dossier.

Aide exceptionnelle à la famille PRAT :

A l'aube de l'année 2018, nous tenons à remercier l'ensemble des habitants de Vézac ainsi que les membres du C.C.A.S. pour leur solidarité, suite à l'incendie de notre habitation. Grâce à vous tous, nous avons pu vivre dignement et assurer à nos

enfants un peu de joie de vivre. Nous tenons aussi à remercier Monsieur le Maire et toute son équipe. Nous vous souhaitons une bonne année. M. et Mme PRAT et leurs enfants.



LA PETITE ENFANCE

Cinq mois après l'ouverture, nous avons dû interrompre le fonctionnement de la Maison d'Assistantes Maternelles, et ce, malgré l'insistance des parents très attachés à ce mode de garde. Après le départ de deux assistantes maternelles, une seule ne pouvait plus exercer en MAM.

L'association Anim'ensemble famille rurale est en sommeil en attendant un nouveau projet. Nous ne pouvons que déplorer cette situation qui a perturbé les familles et les enfants, obligés de quitter cet espace aménagé.

Les locaux sont actuellement utilisés pour le Relais Petite Enfance permettant aux enfants de s'y rendre de temps en temps accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles. Plusieurs personnes ont manifesté un intérêt pour travailler au service de la Petite Enfance mais, aujourd'hui, aucun projet concret n'a abouti.

Sans plus attendre, le Conseil Municipal engage donc une réflexion avec ses partenaires de façon à proposer un service aux familles au plus tôt.

Le multi accueil Petite Enfance du Centre Social d'Arpajon est ouvert depuis septembre pour les communes adhérentes dont Vézac et propose un mode de garde collectif (crèche).

Treize assistantes maternelles exercent à domicile dans la commune.



APE DE VEZAC

Les réunions de l'APE VEZAC ont démarré dès la rentrée de septembre.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux participants. A ce jour nous sommes une douzaine de membres actifs, et nous apprécions la participation ponctuelle de volontaires. **A tout moment des parents qui souhaiteraient nous rejoindre sont les bienvenus !!!**

Nous venons de clôturer notre **premier vide grenier de l'année scolaire** avec toujours autant de succès. Les vézaçois ont répondu présent malgré le froid lors de cette journée du 5 novembre. Nous remercions les employés municipaux et les papas qui ont participé au montage et démontage des chapiteaux, à cela, s'est ajouté

une forte participation des mamans sur les stands.

Cette aide est très précieuse pour nos enfants, elle permet de leur offrir **des sorties cinémas, ski, au musée, à la plantelière, des randonnées au Lioran et des spectacles comme celui de Noël le 21 décembre cette année.**

Afin de maintenir, voire d'améliorer les diversités de ces activités, j'espère pouvoir à nouveau compter sur vous pour les manifestations à venir comme :

- **Le quine qui aura lieu le 27 janvier 2017** à la salle de la Vidalie à Arpajon sur Cère. Nous remercions

par avance l'accueil que les vézaçois réserveront à nos petits vendeurs de cartons de quine.

- Nous aurons ensuite **le carnaval, la fête des écoles**

A ce jour, nous réfléchissons à une deuxième date de vide grenier et à bien d'autres idées que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

Vous pouvez suivre notre actualité sur twitter @VezacApe

Mme OUART Marie-Anne
Présidente de l'A.P.E

CLUB GRAND AIR



Nous sommes actuellement **25 adhérents enfants et adultes**, nous organisons des **sorties natures, culturelles, dans le Cantal et les départements voisins**. Pour exemple, la sortie herboristerie, visite de la belle ville d'Aurillac et ces particularités, nuit dans le buron d'Eylac avec sortie week-end à

la tourbière de Jolan et approche des marmottes et des chamoix. Voilà quelques thèmes que propose le club, si vous voulez une ambiance familiale avec une approche sur le milieu naturel, venez vous joindre à notre groupe.



VEZAC MADISON

Vézac Madison a commencé ses cours de danses en ligne (country, cha-cha, rock, Valse irlandaise, madisson etc....) animés par Valérie H. depuis le 21 septembre 2017 et compte à ce jour 65 adhérents. Nous y assurons 2 cours qui ont lieu le jeudi à la salle polyvalente de Vézac ; le premier de 18h30 à 20h et le second de 20h30 à 22h00.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Dans la simplicité et la bonne humeur, les cours se déroulent le mardi à 20H15 à la salle polyvalente. L'association est dotée de divers matériels: tapis, bracelets lestés, élastiques, steps,... Sans esprit de compétition, à partir de 13 ans et sans limite d'âge, nous travaillons les différentes parties de notre corps.

VEUX-TU ESSAYER? (le 1er cours est gratuit) ALORS A MARDI ?

Meilleurs voeux à tous.

www.vezac.fr (AGVV)

ACCA

32 cartes de chasse ont été vendues cette année.

Propriétaires, chasseurs, non chasseurs ont été conviés, au mois de juillet, à déguster un chevreuil à la broche. A l'occasion de cette journée notre cher **Laurent Courchinoux** a reçu la médaille de la St Hubert pour son engagement au sein de l'A.C.C.A.

Remerciement à toutes les personnes qui ont participé à cette

magnifique journée ainsi que ball-trap qui fût un franc succès.

Nous adressons une pensée toute particulière à toute les familles touchées par la disparition d'un proche, ami chasseur, qui nous ont quitté cette année.

Les chasseurs de Vézac vous souhaitent une bonne année 2018

Le Président
Pierre Fraissigné





ASSOCIATION LES TERRONS

L'assemblée générale a eu lieu le 11 avril 2017. Le bureau reste inchangé mais de nouveaux membres sont arrivés : Elisabeth Justin d'Utile, Léa notre coiffeuse ainsi qu'Anthony son compagnon. La situation financière de l'association ainsi que son dynamisme nous ont permis de mettre en place quelques animations tout au long de l'année :

- **16 avril 2017** : Animation de Paques au centre commercial avec une chasse à l'oeuf, une pêche aux canards pour les plus petits et une animation avec la fromagerie Bêlard.

- **23 septembre 2017** : Participation de l'association aux chemins de Via santé avec un ravitaillement offert sur le parking des commerces et une remise d'un chèque de 200 euros en faveur du projet «Sport et Handicap»

- **18 novembre 2017** : Concours de belote annuel qui est une belle réussite d'une année sur l'autre avec la participation d'une cinquantaine d'équipes.

- **17 décembre 2017** : Animation de Noël avec bien sur la présence du Père Noël, avec des friandises pour les petits, une dégustation d'huîtres,

une animation avec la fromagerie Bêlard et une tombola gratuite pour les enfants et pour les adultes.

L'association qui comprend tous vos commerçants, le cabinet infirmier et le cabinet de kinésithérapie qui se joint à nous pour les diverses manifestations vous présente tous ses vœux pour 2018 et tient à vous remercier de votre fidélité et de votre présence au cours de ces animations. Une présence qui reste très gratifiante et très dynamisante pour l'association.

Merci encore à tous et très bonne et heureuse année 2018.

BOUGNATS 4X4

Notre association, créée à VEZAC en 2012, réunit actuellement 15 membres. Elle nous permet de nous retrouver pour partager des moments de convivialité et nous espérons que cela pourra se poursuivre encore quelques années. Malgré une association un peu endormie cette année, nous avons quand même rencontré de vifs succès avec nos deux manifestations annuelles :

- **La randonnée 4x4** (ouverte à tous), se déroule chaque année au mois d'avril. Cette manifestation a pour but de passer une journée

conviviale et aussi de faire découvrir nos jolis paysages cantaliens tout en préservant notre environnement.

- **Un baptême 4x4** qui réunit petit et grand sur le terrain des terrons lors de la fête patronale de VEZAC au mois d'août. Cette manifestation nous permet de participer à la vie de la commune tout en faisant partager et découvrir les joies de ce loisir.

Vu les difficultés que notre association rencontre au point de vue autorisation, nous n'avons pas encore de programme pour l'année 2018 mais il ne faut pas oublier que nous avons quand même été

présents pour participer à la vie associative de notre commune, présents à l'organisation de la manifestation « Les chemins de via santé » ainsi qu'au nettoyage des chemins en collaboration avec la mairie. Nous avons été ravis de participer à cette manifestation qui fut un énorme succès.

Tous les membres de « BOUGNAT 4X4 » vous souhaitent une bonne année.

PETANQUE

Malgré qu'il n'y ait pas de club sur la Commune, le terrain de pétanque située à côté du terrain de sport est occupé tous les week-ends par de nombreux boulistes.

Femmes, hommes, jeunes, anciens se retrouvent avec plaisir pour pratiquer leur détente favorite.

A signaler que les pétanqueurs participent aux animations des Temps d'Activités Périscolaire.

Gilbert DAUDE.





ANCIENS A.F.N. ET ANCIENS COMBATTANTS

L'année 2017 commence par le **8 mars avec la sortie à St Mamet** pour la visite des Fromageries Occitanes où nous eûmes moult commentaires concernant les différents fromages de notre contrée, ensuite nous nous dirigeons vers le restaurant pour y apprécier le fameux stockfish.

Le 19 mars, était commémoré la fin de

la guerre d'Algérie : dépôt de gerbe, et vin d'honneur offert par la municipalité. **Le 8 mai**, le monde combattant et quelques Vézacois se retrouvaient devant le monument aux morts pour la célébration de la victoire du 8 mai 1945.

Samedi 11 novembre : commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Vendredi 17 novembre : Assemblée Générale des anciens d'AFN, suivie d'un excellent repas au Château de Salles.

Le Président et le bureau

ASSOCIATION «LES EPICÉAS»



2017 s'est achevé avec son lot de joies, de rencontres, de déceptions ou de deuils c'est à dire toute la complexité inhérente à chaque vie.

Après notre assemblée générale le 19 janvier suivie d'un repas au Green, nous sommes allés au **Laos** le 10 février : temples, moines bouddhistes, éléphants, paysages extraordinaires tout fut apprécié à sa juste valeur.

Notre traditionnel repas au Lycée R. Cortat eût lieu le 08 mars, de la grande cuisine pour un petit prix!

La sortie « Stockfish » le 06 avril à St Julien de Piganiol fut précédée d'un arrêt au marché de Maurs et suivie d'une visite au musée Ratier de Figeac. Un peu technique pour certains 80% des hélices du monde sont fabriquées à Figeac. Certaines des premières hélices étaient fabriquées en bois !

Le 18 mai, nous avons eu **repas « fête des pères et des mères »** à Cros de Ronesque suivi d'une projection de diapositives sur le Cantal par un passionné de notre région : les photos aériennes montrent les sites comme on ne peut les voir du sol!

Le 22 juin nous amena aux **Jardins de Sothys** aux confins du Cantal et de la Corrèze. Après la visite des jardins un repas gastronomique élaboré avec les produits frais cultivés sur place fut une réussite. La chaleur tropicale de l'après-midi nous gâcha un peu le plaisir de la promenade en gabarres. Le 14 septembre la matinée fut consacrée au **musée de la résistance à Antérieux** ; visite extrêmement émouvante sur une période trouble de notre Histoire. Le recul dans le temps permet une juste appréciation des faits : tous ces jeunes, idéalistes,

venus de Laroquebrou, de Clermont et d'un peu partout, sans formation et avec un encadrement dépassé par les événements, trouvèrent la mort sans avoir pu agir A visiter !

Le repas de Noël eut lieu dans la joie à Teissières les Bouliès le 07 décembre.

Les rencontres inter-clubs ont toujours été un plaisir et cette année c'est le club de Vézac qui a reçu pour la journée de la forme.

Le club a aussi participé à ViaSanté ainsi qu'à la collecte de la Banque Alimentaire.

Bonne année 2018 ainsi qu'à tous vos amis, avec toujours du plaisir, de la convivialité, de chaleureuses rencontres et de l'imprévu.



COMITE DE JUMELAGE VEZAC 15 / VEZAC 24

C'est la vingtième fois que nous rendons compte de l'activité de notre association et c'est donc la confirmation de son intérêt auprès de ses adhérents. Tous apprécient ces rencontres qui, si elles sont volontairement peu nombreuses, n'en sont pas moins riches en découvertes et bons moments partagés. Nous accueillerons volontiers tous les Vézacois qui voudront nous rejoindre. Contact Tél : 04 71 62 44 06 Mail : micheljoanny@hotmail.com

Voici le compte rendu de notre activité pour l'année 2017 :

Vendredi 17 Février : Assemblée Générale. Après le rappel des activités de 2016 puis le bilan financier, le Bureau a été réélu à l'unanimité. La soirée s'est achevée par la projection

de photos des sorties de l'année, suivie du dîner servi au restaurant « Le green ».

Samedi 25 mars : sortie en covoiturage chez nos amis de Dordogne. Marche autour du château de Fénelon en matinée. Visite de l'Ecomusée de la noix du moulin de Vielcroze à Castelnaud-la-Chapelle l'après-midi. Soirée dîner théâtre et hébergement chez l'habitant.

Samedi 20 mai : sortie en autocar financée à 50% par le Comité. Le matin, visite du village de Lautrec, un des plus beaux villages de France. Déjeuner à Montdragon. L'après-midi visite d'Albi : la cathédrale Sainte Cécile puis le centre historique.

Samedi 2 septembre : vingtième

anniversaire du Comité. Le vendredi accueil de nos amis de Dordogne, repas froid offert et répartition des hébergements. Apéritif offert par la Mairie et déjeuner très apprécié servi par le restaurant « Nulle part ailleurs » à la salle polyvalente. Après-midi visite guidée du vieil Aurillac.

Le Comité s'est associé à la **fête patronale du 20 août** proposée par Festi-Vézac, en organisant une randonnée pédestre et à la journée **Les chemins de Viasanté le 23 septembre**, en aidant à l'encadrement des participants.

L'Assemblée Générale 2017 aura lieu le 16 février 2018.

Bonne année à tous.

Le Président Michel JOANNY

ASSOCIATION FESTI VEZAC

En 2017, notre équipe a organisé trois manifestations et a participé à l'évènement «les Chemins de Via Santé».

En mai, "**Le Printemps Vézacois**" : traditionnelle 'Fête du Pain", marché de pays ; vide-grenier et un marché aux fleurs. Cette journée bien ensoleillée a eu du succès .

Le 19 et 20 Août, **La Vézacoise Fête communale :**

Samedi 19/08, baptême 4x4 Associations « Les Bougnats », Les Préalables du théâtre de rue avec « La compagnie Garniouze », ball-trap ACCA, repas.

Dimanche 20/08 : vide-grenier, tripoux, randonnée solidaire encadré par Le Comité de Jumelage, repas, concours de pétanque, jeux pour enfants, représentation et animation

de danse en ligne encadrée par Vézac-Madison, soirée pizza-frites avec PIZZA RICOU, retraite aux flambeaux et toute la journée pesée du jambon et Baptême 4x4.

Samedi 23 septembre 2017, «**Les Chemins de Via Santé**» : organisation d'un repas, suivi d'une soirée animée par Benoît Castanier de L'Arche.

La dernière manifestation de l'année s'est terminée pour la **soirée d'Halloween** le samedi 28 octobre 2017 avec un repas fait maison et un soirée animation musicale.

Pour 2018 nos cerveaux sont remplis d'idées,,,

Nous accueillerons avec grand plaisir toutes les bonnes volontés se manifestant pour « un coup de main » même ponctuel pour la réalisation des festivités,

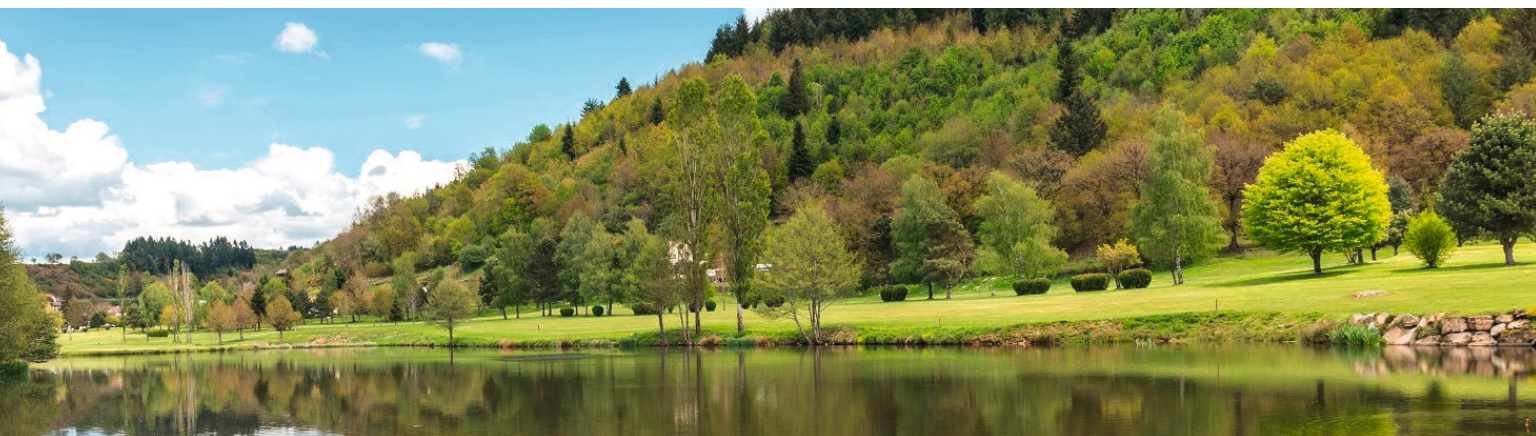
Notre prochaine assemblée Générale aura lieu le 31/01/2018.

Nous vous rappelons que FESTIVEZAC possède une page FACEBOOK FESTIVEZAC et une adresse mail festivezac@laposte.net.

Petits et grands, jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas à vous exprimer ! Vos idées et/ou suggestions sont les bienvenues !

A très vite pour de nouvelles aventures...





LE GOLF CLUB

Dans le département du Cantal, **le golf est la vitrine du village de Vézac**. Idéalement situé en son coeur, il bénéficie d'un parcours varié, avec de jolies vues sur le village, le château de Salles et les montagnes cantaliennes. Il est entouré par un chemin piétonnier, qui mériterait d'être valorisé, emprunté par les marcheurs et les sportifs.

1991 fut l'année de la création du 9 trous cela fait maintenant **25 ans** et en 2007 le 18 trous a été conçu, le tout sur le terrain que nous louons à la commune. Il est sans cesse amélioré avec l'aide notamment des bénévoles qui participent activement aux travaux et embellissent car nous avons planté plus de 1000 arbres.

Ce golf associatif est géré par un comité composé de 17 membres. Il emploie à plein temps un directeur et trois jardiniers, dont deux «enfants»

du village. Il recense 320 licenciés (école de golf comprise).

Pendant la belle saison d'avril à octobre, ce ne sont pas moins de **30 compétitions dominicales** qui animent le parcours et participent à la vie économique du village.

De nombreux touristes et golfeurs de passage ont joué à la journée pendant la dernière saison estivale .

Le Pass Go For Golf :

La Fédération Française de Golf a mis en place depuis maintenant deux ans, le PASS GO FOR GOLF, qui permet pour un coût de 59€ de bénéficier avec un professeur, de 4 heures de cours, avec prêt de matériel. Le golf de Vézac participe bien entendu à cette opération et toute personne désireuse de franchir le pas peut nous rencontrer au Club House.

L'école de Golf :

L'école de golf s'adresse aux filles et

garçons âgés de 7 à 17ans. Les cours se déroulent le mercredi de 14h15 à 16h15 et le samedi de 10h15 à 12h15, avec prêt du matériel. La cotisation pour la saison est de 60€ (licence comprise). Pour la saison en cours, nous avons enregistré 33 enfants et pour tous renseignements vous pouvez vous adresser au club house.

La solidarité avec la commune :

Le golf s'investit depuis plusieurs saisons en encadrant bénévolement les enfants de l'école de Vézac dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Nous participons à une initiation golfique le jour de la randonnée Viasanté.

Nous souhaitons par cette note d'information, vous inciter, vézacois et vézacoises à venir nous rencontrer et adhérer avec nous à la grande famille du golf.

CERCLE SPORTIF VEZACOIS

Surfant sur les très bons résultats de la saison passée, **Jérémy VEYRINES** reste à la tête de l'équipe première, sa victoire en coupe Barrès et la montée du club en division supérieure lui permet d'avoir une confiance aveugle de la part des dirigeants et du bureau. Son objectif est clair et précis faire monter à nouveau le club, afin d'entrer dans l'histoire de celui-ci.

L'équipe réserve est dirigé pour sa deuxième année par **Frédéric BOURIFFET accompagné de Jean-Michel COMBE** qui retrouve les équipes sénior après de nombreuses années à s'occuper des jeunes.

Les vétérans, feront leur retour en mai et participeront à un mini championnat qui se déroule comme chaque année dans une ambiance conviviale.

Les minots vézacois, fonctionnent comme les saisons précédentes, avec les clubs voisins : Giou de Mamou et Yolet avec qui nous avons créé une entente qui permet à tous nos jeunes de pratiquer le football.

Le Cercle Sportif Vézacois souhaite une bonne et heureuse année à tous les supporters des bleus et rouges.

Nous tenons aussi à remercier tous nos sponsors et partenaires actifs du club ainsi que les vézacois qui nous

accueillent tous les ans lors de notre passage pour les calendriers.

Le président,
Norbert COMBE





UNE NOUVELLE ASSOCIATION A VEZAC !

Depuis deux ans maintenant, une importante équipe de bénévoles s'est investie pour l'organisation des « chemins de Via Santé ». Pour la deuxième édition au 23 septembre 2017, un ancien chemin reliant la route de Caillac à Trémoulès par escorailles a été réaménagé. Il est aujourd'hui apprécié par de nombreux marcheurs vézaçois bien sûr, mais aussi extérieurs à la Commune. Les travaux de débroussaillage et nettoyage ont été réalisés dans un climat exemplaire d'entraide (de nombreuses associations et bénévoles ont répondu présents), mais aussi d'échange et convivialité. Alors, pourquoi s'arrêter « en si bon chemin » (le jeu de mot est volontaire !).

Il y a encore beaucoup de parcours et sentiers à faire redécouvrir sur la Commune.

Leur nettoyage et réouverture, leur balisage, leur cartographie peut être géré par une association à créer. Un partenariat avec nos écoliers peut être mis en place dans le cadre d'une démarche intergénérationnelle. Par la suite, un mariage avec les sentiers des communes voisines peut être envisagé (il y a déjà une association en demande).

Plusieurs personnes ont déjà fait connaître leur intérêt pour la démarche et pour construire cette association. Les promenades, seul, en couple ou en famille connaissant un fort développement, la pratique de la randonnée fait de plus en plus

d'adeptes !

Alors je lance cet appel, rejoignez le premier noyau de volontaires et créons cette association où chaleur humaine, plaisir et convivialité seront les règles de bases.

Le tour du Golf est déjà un lieu de promenade du bassin Aurillacois, ensemble allons plus loin pour la découverte de notre commune.

Je compte sur vous.

Le Maire,
Jean-Luc LENTIER
(Contacter la Mairie pour vous inscrire.)

ENTREPRISE « MAIN DANS LA MAIN »

Notre entreprise « Main dans la Main » a pour but de générer des activités et animations visant à rompre l'isolement et la solitude des personnes notamment du 4ème âge. Notre action s'effectue principalement sous la forme d'un Relais itinérant sur le département du Cantal pouvant accueillir un maximum de 12 personnes.

Basées sur Vézac, nous nous rendons dans chaque commune (sur préinscription). Nous avons la possibilité, si besoin, de venir chercher les personnes directement à leur domicile.

Le Relais itinérant peut accompagner, soutenir les personnes touchées par ce

vieillesse qui peut s'accompagner de multiples pathologies (diminution de l'audition, de la vue...) et dont les incidences sur l'environnement familial sont à prendre en compte.

Moins stigmatisant que s'il était réservé aux seules personnes atteintes de troubles du comportement, nous souhaitons que le Relais soit aux yeux des personnes âgées elles-mêmes et de leurs familles, un réel dispositif de soutien à domicile avec une préservation du lien social, de l'autonomie, de la dignité et de la place de citoyen.

L'accueil que nous souhaitons au Relais doit être pensé comme un moment de plaisir pour les personnes au cours

duquel elles recevront une attention particulière qui favorisera l'estime de soi. Nous souhaitons des rencontres conviviales auxquelles les personnes sont en général très sensibles.

Le Relais se fera sous la forme de demi-journées.

Relais en matinée : 09H00 / 12H00

Relais en après-midi : 14H00 / 17H00

Notre prestation est facturée 25€ la demi-journée, transport inclus.

Une demande d'aide financière peut être demandée auprès des caisses de retraite (CARSAT, MSA). Cette aide pourra être accordée suivant les conditions de dossier et de ressources.



REOUVERTURE DU CHATEAU DE SALLES

Le Restaurant et l'Hostellerie du Château de Salles, seul hôtel 4 étoiles du département, réouvrent ses portes après quelques travaux.

Sous la houlette de **Christian VABRET, Delphine PICHOT, Directrice et une équipe essentiellement cantalienne**, la table du restaurant sera travaillée à partir de produits frais et locaux identifiés sur des filières courtes. On y retrouvera entre autres, les fruits et légumes des Jardins de Laroquevieille, la pâtisserie et le pain seront réalisés sur place.

La nouveauté : BRUNCH de 10 h à 16 h en continu le samedi intitulé «Faim de Marché» et le dimanche «Saveurs des chefs» autour des produits de terroir.

Le restaurant sera ouvert du mardi au samedi en soirée avant la période estivale.

Une équipe de professionnels réunis sur un site remarquable devrait réjouir les amateurs d'authenticité et de moments uniques.

Modalités pratiques :

BRUNCH « FAIM DE MARCHÉ » tous les samedis de 10h00 à 16h00

BRUNCH « SAVEURS DES CHEFS » tous les dimanches de 10h00 à 16h00

Restaurant en soirée du mardi au samedi

Château de Salles

Tél : +33(0)4 71 62 41 41

Route du Château – 15130 VEZAC

Mail: info@chateausalles.com - www.chateausalles.com

(SUITE)

D'autre part, l'entreprise Main dans la Main travaillera à favoriser les partenariats ayant pour objectif la prévention de l'isolement et du sentiment de solitude.

Nos actions ainsi conjuguées peuvent permettre à nos aînés de **conserver l'attrait et l'envie de rester à leur domicile**, et à toute personne qui a le sentiment d'être mise à l'écart, de **se sentir impliquée au sein de communes et d'un département** qui leur donnent une place active dans un environnement social qui tient compte de leurs besoins et de leurs demandes.



Contact :

Annie Kuras 06.70.21.88.18

Katia Lassale 06.84.21.26.64

ent.maindanslamain@hotmail.com



LES CHEMINS DE VIASANTÉ SONT (RE)PASSÉS PAR VÉZAC

Une 2ème édition des Chemins de VIASANTÉ a animé le cœur de Vézac le 23 septembre dernier.

Sous un soleil resplendissant, les départs des randonnées ont été lancés...

• Son objectif ?

Faire participer public valide ou moins valide à une marche au profit du Comité Départemental du Sport Adapté afin de financer le projet d'étudiantes de l'IUT GEA « Sport et Handicap : de la sensibilisation à l'intégration » et de les aider à soutenir des actions locales auprès des structures qui accueillent les personnes en situation de handicap. Grâce à votre mobilisation, VIASANTÉ Mutuelle a doublé la somme récoltée et a permis, ce jour-là, de reverser 4.300€.

Une ambiance festive marquait le départ des trois circuits proposés, à la salle des fêtes, avec l'accueil de **640 randonneurs** auxquels étaient remis tee-shirts et chapeaux aux couleurs de l'évènement. Egalement, au programme de l'après-midi : un atelier nutrition avec **dégustation de smoothies** animé par le pôle prévention de VIASANTÉ Mutuelle, une **initiation au practice offerte par le Golf de Vézac** et accessible aux personnes à mobilité réduite, une présentation de véhicules aménagés par **Handi-Equipement**, une exposition photo « **Hein ? Différence !** » avec le **DAHLIR**, la présentation des chiens de traîneau par **Cantal Mushing**, des **grands jeux en bois**

animés par **Marco du Centre Social d'Arpajon**, un atelier **pétanque** avec le **Tilleul Reilhacois**, une démonstration de **matériel adapté** par Guillaume FAGE, moniteur handiski à **l'ESF du Lioran**, une animation musicale de rue déambulante avec **la Horde** ainsi que des jeux de sarbacane et Cecifoot.

Une tombola a permis de faire gagner un **baptême de l'air** pour 3 personnes offert par l'Aéro Club d'Aurillac.

Cet après-midi fut animé au micro par **Serge MIELVAQUE**, Président de **Radio Pays d'Aurillac**.

Invité d'honneur de la manifestation, **Robin CELLARIER**, ancien sportif de haut niveau handisport natation qui réside à Yolet et qui a pu partager son expérience du sport malgré le handicap. A ces côtés, des joueurs du **Stade Aurillacois**, **Jean-Philippe CASSAN** et **Adrien CORBEX** qui ont porté dignement la joëlette.

L'évènement était clôturé par un pot d'arrivée à la salle des fêtes, où avait lieu la remise du chèque à **Claudine SAUZEDDE** qui représentait le Président du CDSA. Mais la journée n'était pas finie puisque le comité des fêtes proposait un repas et une soirée dansante animée par **Benôit CASTANIER de l'ARCHE** pour se quitter dans la bonne humeur...

Cette journée fut un véritable succès grâce à la mobilisation de nombreux

acteurs locaux. Tout d'abord le maire, **Jean-Luc Lentier** et **l'ensemble de son conseil municipal** ainsi que **l'association Les Terrons** avec sa présidente **Régine VALAT**, **le comité de jumelage** et son président **Michel Joanny**, **l'Ecole Française de Boulangerie et de Pâtisserie** avec **Christian VABRET** et ses élèves aux **Château de Salles**, le **golf de Vézac** avec la coordination de **Colette OGLAZA** et de **Jean-Luc NOURRISSON**, les **Bougnats 4x4** avec leur président **Yannick BASSET**, le comité des fêtes **Festi'Vézac** avec sa présidente **Emilie Peyrical**, **l'ESAT OLMET** représenté par **Thierry HUMBERT** et **Sylvie MALROUX** ainsi que **l'école de Vézac** avec la présence de **Xavier DEVEMY** et d'enseignantes. **70 bénévoles** (dont les jeunes de la section bac pro du groupe Gerbert à Aurillac) ont contribué à la réussite de cette journée.

Un grand merci à la population Vézacoise pour sa large participation et à toutes les associations locales pour leur implication et leur enthousiasme autour de ce projet. Une journée sous le signe du partage et de la solidarité pour porter un autre regard sur la différence...

Face à ce nouveau succès, une édition 2018 des Chemins de VIASANTÉ sera programmée prochainement sur la même période et... à Vézac bien sûr !



Pauline VALAT

Vivant depuis deux ans et demi en Lorraine, Pauline a voulu conserver sa licence dans son département et dans son club «Cheval découverte» à Polminhac pour toujours mieux représenter sa région Cantal Auvergne.

Cette année encore, toujours sur sa fidèle monture Querida Du Bousquet, Pauline participe au championnat de France de Trec sénior qui s'est déroulé les 6-7-8 octobre 2017 à Dung (25) Franche-Comté.

Elle remporte de nouveau le titre de championne de France 2017 en Amateur 1 individuel grâce à toujours beaucoup de travail, de respect et de complicité avec Querida.

Nous les attendons avec beaucoup d'impatience et d'espérance dans notre région l'an prochain car le championnat se déroulera à Chalinargues sur le site équestre de La Pinatelle en octobre 2018.



Léa AURIEL

Elle pratique l'équitation au Centre Equestre « Cheval découverte » à Polminhac depuis l'âge de 5 ans. Elle a évolué à poney avec Marie Combelle qui lui fait découvrir diverses disciplines telles que le TREC (Technique de Randonnée Equestre de Compétition) et le CSO (Concours de Saut d'Obstacle)

Sa première compétition de TREC à l'âge de 6 ans fut une véritable révélation. Depuis 2 ans elle s'adonne à la compétition de haut niveau avec son nouvel entraîneur Jean Madamour (directeur du centre et coach sportif). Elle intègre la Team Jeune Auvergne et participe à son premier championnat de France Junior (14-18 ans) en 2016.

Son entraîneur lui confie alors un de ses meilleurs chevaux, un hongre nommé « Chicou » de 17 ans qui a déjà de nombreux titres à son actif. Anaïs Madamour championne d'Europe jeunes 2009 et Elisa Madamour championne de France jeunes 2017 par leur présence, leur conseil et leur expérience lui apportent un soutien moral très important.

Saison 2017

Juin : Championne Auvergne-Rhône-Alpes.

Juillet : Vice-Championne de France juniors (Gard)

Novembre : Sélectionnée au stage de détection TREC en Club Elite encadré par le sélectionneur national.



14, Avenue du garric - 15000 Aurillac

Tél.: 04 71 63 88 27 / Port.: 06 82 07 76 51 / Fax: 04 71 63 88 48

cde@net15.fr / www.cde-tp.com

Les temps forts de 2017



Cérémonie des vœux 2017



Visite du Sénateur Jacques Mézard



Visite du Président du Conseil départemental Vincent Descoeur, accompagné de Philippe Fabre, Annie Delrieu et Sylvie Lachaize



Vernissage exposition Michel Four au Château de Salles